



Camping du Vougot ***

1037 route de Prat Ledan 29880 Plouguerneau
(SIRET 88162946300012)
Tél : 07 63 52 55 44 / 02 98 25 61 51
Site : www.campingduvougot.com
e-mail : contact@campingduvougot.com

HOTELLERIE DE PLEIN AIR

Piscine couverte et chauffée
A 250 m de la plage



CONTRAT DE RESERVATION (BOOKING CONTRACT)

Nom & Prénom (Name & First Name) :
Adresse (Address) :
Code Postal (Post Code) : Ville (City) : Pays (Country) :
Tél : Portable : e-mail :

PERSONNES INSCRITES AU SEJOUR / FAMILY COMPOSITION

Nom (Name)	Prénom (First Name)	Date de Naissance (Date of birth)
.....
.....
.....
.....
.....
.....

RESERVATION D'UN HEBERGEMENT / BOOKING HOLIDAY HOME

Date d'arrivée (Date of arrival) :/...../..... entre 15h00 et 19h00. Date de départ (Date of departure) :/...../..... avant 10h00.
Type d'hébergement (type of holiday-home) : Prix (amount) = €
Options : animal (pet) = € / Ménage 70 € (housekeeping) / Assurance annulation 3% du séjour (cancellation insurance 3% of stay) = €
Montant du séjour, hors taxe de séjour (total amount, tax not included) = €
Acompte de 30% (deposit 30%) + assurance annulation (cancellation insurance) = €
Solde à régler 30 jours avant l'arrivée (balance 30 days before arriving) = €

RESERVATION D'UN EMPLACEMENT / BOOKING PITCHES

Date d'arrivée (Date of arrival) :/...../..... entre 14h00 et 19h00. Date de départ (date of departure) :/...../..... avant 12h00.
Hébergement : Caravane (caravan) Tente (tent) Camping-car (motor home)
 Forfait (emplacement + caravane/tente/camping-car + 1 personne) : € x jours = €
 Personne + 7 ans : Nbre..... x € x jours = €
 Personne - 7 ans : Nbre..... x € x jours = €
 Electricité (prévoir une prise européenne) : € x jours = €
 Animal (pet) : Nbre x € x jours = €
 Voiture supplémentaire : Nbre..... x € x jours = €
 Hébergement supplémentaire : Nbre x € x jours = €
 Assurance annulation 3% du séjour (cancellation insurance 3% of stay) = €
Acompte de 50 € (deposit 50 €) + assurance annulation (cancellation insurance) = €
Solde à régler 30 jours avant l'arrivée (balance 30 days before arriving) = €

total = €
hors taxe de séjour (tax not included)

REGLEMENT / PAYMENT

Paiement à l'ordre du Camping du Vougot :

Chèque bancaire Chèques vacances Virement (IBAN FR76 1290 6000 2757 4557 6782 421 / BIC AGRIFRPP829)

Les cautions de 250 € pour la location (300 € si animaux), 70 € pour le ménage et 20 € pour le badge de barrière sont réglables par chèques ou espèces.
(Deposits for rental 250 € (300 € if pets), 70 € for cleaning and 20 € for the barrier pass only by cash).

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions générales de vente au dos ainsi que les engagements du contrat.
(I admit having taken knowledge of reservation terms and accept the conditions of this contract).

Fait à :

Reçu le/...../.....

Signature du client (précédée de « lu et approuvé »)

Signature du gérant

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Le contrat de location est nominatif, la location ne devient effective qu'avec notre accord, et après réception du contrat de location dûment rempli et accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour pour les locations ou 50€ pour les emplacements. Le solde du séjour sera à régler 30 jours avant l'arrivée au camping. Aucune réduction, ni remboursement, ne sera consenti dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé. Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Concernant le droit à l'image, vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser, sur tout support, les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping.

LOCATION DE MOBIL-HOME

Les arrivées s'effectuent à partir de 15h. En cas d'arrivée tardive, il est impératif de prévenir la réception. A l'arrivée une caution de 250€ (ou de 300€ avec un animal) pour l'hébergement et une caution de 70€ pour le ménage, sont demandées. Ces cautions sont restituées le jour du départ après l'état des lieux de sortie. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires et tout objet manquant sera facturé au locataire. Le nettoyage du locatif est à la charge du locataire et l'ensemble doit être restitué en parfait état de propreté. Un animal est accepté par hébergement au tarif du camping. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie ne sont pas admis.

LOCATION D'EMPLACEMENT

L'emplacement est disponible à partir de 12h le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12h le jour du départ. Après 12h, une journée supplémentaire sera comptée (sauf accord de la direction). Une caution de 20€ est demandée à l'arrivée pour le pass barrière.

ANNULATION

Le camping du Vougot vous propose une assurance annulation (3% du montant total du séjour, hors taxes de séjour). Toute annulation doit être faite par lettre recommandée. Le camping ne pourra pas rembourser les acomptes. L'assurance annulation est conseillée. (voir les conditions générales du contrat).

PISCINE

Le port du bracelet est obligatoire. Les shorts de bains sont interdits. Pour les tous petits, prévoir des couches adaptées pour la piscine. Il est également interdit d'y manger. Pour des raisons de sécurité et de confort, la piscine est interdite à tout visiteur.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur disponible auprès de la réception. Chaque locataire est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble, cause des nuisances sonores aux autres résidents ou attente à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour. Pour être admis à pénétrer sur le camping, il faut y avoir été autorisé par le responsable du camping. Le fait de pénétrer sur le terrain implique l'acceptation du règlement intérieur et l'obligation de s'y conformer. Ils sont tenus au règlement de la redevance visiteur et devront quitter le camping au plus tard à 23h00.

GENERAL RENTAL CONDITIONS

The rental contract is nominative, the rental becomes effective only with our agreement, and after receipt of the rental contract duly completed and accompanied by a deposit of 30% of the amount of the total stay of the rental mobile home or 50 € for the location. The balance of the stay in a mobile home or pitch will be payable 30 days before arrival at the campsite. No reduction or refund will be granted in the event of a delayed arrival or an early departure. Minors must be accompanied by their parents or legal guardians. Concerning the right to the image, you expressly authorize and without compensation, the campsite to use, on any medium, the photos of you or your children which could be taken during your stay, for the advertising needs of the campsite.

MOBILE HOME RENTAL

Arrivals are from 3 p.m. In case of late arrival, it is imperative to notify reception. On arrival a deposit of € 250 (or € 300 with an animal) for accommodation and a deposit of € 70 for cleaning, are required. These deposits are returned on the day of departure if there is no damage and in perfect condition. Any degradation of the accommodation or its accessories and any missing object will be at the expense of the tenant. The cleaning of the rental is the responsibility of the tenant and the whole must be returned in perfect condition. An animal is accepted per accommodation at the campsite rates. 1st and 2nd category dogs are not allowed.

LOCATION RENTAL

The pitch will be available from 12 noon on the day of arrival and must be vacated by 12 noon on the day of departure. After 12 noon, an additional day will be counted (unless agreed by management). A deposit of € 20 is required on arrival for the pass.

CANCELLATION

The Vougot campsite offers cancellation insurance (3% of the total amount of the stay, excluding tourist taxes). All cancellations must be made by registered letter. The campsite will not be able to reimburse the installments. Cancellation insurance is recommended. (see the conditions attached to the cancellation insurance).

SWIMMING POOL

Wearing a bracelet is compulsory. Bathing shorts are prohibited, for toddlers, provide suitable layers for the pool. It is also forbidden to eat there. For security and comfort reasons, the pool is prohibited for all visitors.

EXTRACT FROM THE INTERNAL REGULATIONS

Residents of the campsite are required to comply with the internal regulations available from the reception. Each titular tenant is responsible for the troubles and nuisances caused by the people who stay with him. If a resident disturbs or causes noise pollution to other residents or expects the integrity of the facilities, his stay may be ended immediately and without compensation. To be admitted to enter the campsite, you must have been authorized by the campsite manager. Entering the field implies acceptance of the rules of procedure and the obligation to comply with them. They are bound by the regulations on visitor fees and must leave the campsite no later than 11:00 p.m.